

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 1 / 12

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Interior Cleaner Concentrate**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Produit de nettoyage

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** WAXOYL AG  
Oberwilerstrasse 98  
4054 Basel / SUISSE  
Téléphone +41-61-28177 94  
Téléfax +41-61-28177 85  
Site internet www.waxoyl.com  
E-mail info@waxoyl.ch

#### Secteur informatif

**Informations techniques** info@waxoyl.ch

**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Caractéristique particulière

Contient: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

#### Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:

< 5% phosphates  
< 5% agents de surface non ioniques  
< 5% agents de surface anioniques  
conservateurs BENZISOTHIAZOLINONE  
conservateurs METHYLISOTHIAZOLINONE  
parfums

### 2.3 Autres dangers

#### Dangers pour la santé

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

#### Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

#### Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

WAXOYL AG

4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 2 / 12

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants****Type de produits:**

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Acides sulfoniques, sec-alcane en C14-17, sels de sodium CAS: 97489-15-1, EINECS/ELINCS: 307-055-2, Reg-No.: 01-2119489924-20-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Chronic 3: H412
1 - < 5	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail) CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, Reg-No.: 01-2119450011-60-XXXX
1 - < 3	D-glucopyranose, les oligomères, les glycosides décyle octyliques CAS: 68515-73-1, EINECS/ELINCS: 500-220-1, Reg-No.: 01-2119488530-36-XXXX GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318
< 0,0015	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one CAS: 2682-20-4, EINECS/ELINCS: 220-239-6, EU-INDEX: 613-326-00-9, Reg-No.: 01-2120764690-50-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 3: H301 - Acute Tox. 2: H330 - Skin Corr. 1B: H314 - Skin Sens. 1A: H317 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 2: H411, M = 10

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Troubles gastro-intestinaux.  
Effets irritants

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 3 / 12

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.  
Utiliser un vêtement de protection individuel.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Empêcher les infiltrations dans le sol.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés.  
Protéger du gel.  
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 4 / 12

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)
CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, Reg-No.: 01-2119450011-60-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 50 ppm, 308 mg/m <sup>3</sup> , TMP 84

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)
CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, Reg-No.: 01-2119450011-60-XXXX
8 heures: 50 ppm, 308 mg/m <sup>3</sup> , H

#### DNEL

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 5 mg/kg bw/d.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 35 mg/m <sup>3</sup> .
Industrie, dermatique, Effets locaux à long terme: 2,8 mg/cm <sup>2</sup> .
Industrie, dermatique, Effets locaux à court terme: 2,8 mg/cm <sup>2</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets locaux à court terme: 2,8 mg/cm <sup>2</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets locaux à long terme: 2,8 mg/cm <sup>2</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme: 3,57 mg/kg bw/d.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 12,4 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 7,1 mg/kg bw/d.
D-glucopyranose, les oligomères, les glycosides décyle octyliques, CAS: 68515-73-1
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 595 000 mg/kg bw/d.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 420 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 35,7 mg/kg bw/d.
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme: 357 000 mg/kg bw/d.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 124 mg/m <sup>3</sup> .
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 21 µg/m <sup>3</sup> .
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 43 µg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 21 µg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 43 µg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 27 µg/kg bw/day.
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme: 53 µg/kg bw/day.
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
Industrie, dermatique, Effets systématiques à long terme: 283 mg/kg bw/day.
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 308 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 36 mg/kg bw/day.
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 37,2 mg/m <sup>3</sup> .
Consommateurs, dermatique, Effets systématiques à long terme: 121 mg/kg bw/day.

#### PNEC

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 5 / 12

Eau de mer, 0,006 mg/L.
sédiment (eau douce), 9,4 mg/kg dw.
sédiment (Eau de mer), 0,94 mg/kg dw.
soildu sol, 9,4 mg/kg dw.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 600 mg/l.
Ingestion (alimentaire), 53,3 mg/kg.
Eau douce, 0,06 mg/L.
D-glucopyranose, les oligomères, les glycosides décyle octyliques, CAS: 68515-73-1
soildu sol, 111,11 mg/kg.
Eau douce, 0,176 mg/L.
Eau de mer, 0,018 mg/L.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 560 mg/L.
sédiment (eau douce), 1,516 mg/kg sediment dw.
soildu sol, 0,654 mg/kg.
sédiment (Eau de mer), 0,152 mg/kg sediment dw.
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4
Eau douce, 3,39 µg/L.
Eau de mer, 3,39 µg/L.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 230 µg/L.
sol, 47 µg/kg soil dw.
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
soildu sol, 2,74 mg/kg dw.
Eau douce, 19 mg/l.
Eau de mer, 1,9 mg/l.
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 4168 mg/l.
sédiment (eau douce), 70,2 mg/kg dw.
sédiment (Eau de mer), 7,02 mg/kg dw.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	0,4mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection (EN 340)
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	Non indispensable sous des conditions normales.
<b>Risques thermiques</b>	Aucun
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 6 / 12

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	vert
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	9,2
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	Non déterminé
Point d'éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/ml]	Non déterminé
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

### 10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 7 / 12

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit
ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l 4h.
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg.
Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
oral, rat: NOAEL: 4000 mg/kg.
LD50, dermique, Souris: > 2000 mg/kg.
LD50, oral, rat: > 500 - 2000 mg/kg (OECD 401).
D-glucopyranose, les oligomères, les glycosides décyle octyliques, CAS: 68515-73-1
LD50, dermique, lapin: > 2000 mg/kg (OECD 402).
LD50, oral, rat: > 5000 mg/kg (OECD 401).
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4
LD50, dermique, rat: 242 mg/kg bw.
LD50, oral, rat: 120 mg/kg bw.
LC50, inhalatoire, rat: 340 µg/m³.
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
LD50, dermique, lapin: 13000-14000 mg/kg (IUCLID).
LD50, oral, rat: 5230 mg/kg (IUCLID).

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles. La classification a été effectuée en raison de valeurs limites de concentration spécifiques aux substances.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Mutagénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	Aucun

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 8 / 12

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
LC50, (96h), poisson: 1 - 10 mg/l (OECD 203).
EC50, (48h), Daphnia magna: 9,81 mg/l (OECD 202).
EC50, (72h), Scenedesmus subspicatus: > 61 mg/l (OECD 201).
NOEC, Bacteria: 600 mg/l (DIN 38412 T.8).
NOEC, 470 mg/l/56d (Eisenia foetida)(OECD 222).
D-glucopyranose, les oligomères, les glycosides décyle octyliques, CAS: 68515-73-1
LC50, Brachidanio rerio: > 100 mg/l (DIN EN ISO 7346-2).
EC50, Scenedesmus subspicatus: > 10 - 100 mg/l (88/302/EWG).
EC50, Daphnia magna: > 100 mg/l (OECD 202).
NOEC, Brachidanio rerio: > 1 - 10 mg/l (OECD 204).
NOEC, Daphnia magna: > 1 - 10 mg/l (OECD 202).
EC0, Pseudomonas putida: > 100 mg/l (OECD 209).
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4
LC50, (96h), poisson: 4,77 mg/L.
EC50, (48h), Invertebrates: 934 µg/L.
EC50, (96h), Algae: 72 µg/L.
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
LC50, (96h), Poecilia reticulata: > 1000 mg/l.
LC50, (48h), Daphnia magna: 1919 mg/l.
ErC50, (96h), Pseudokirchneriella subcapitata: > 969 mg/l.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Comportement dans les compartiments de l'environnement** Non déterminé

**Comportement dans les stations d'épuration** Non déterminé

**Biodégradabilité** Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.  
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu.

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 9 / 12

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Éliminer comme déchet dangereux.  
Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé) 070601\*

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.  
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé) 150102  
150110\*

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 10 / 12

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- **Observer les restrictions d'emploi** Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.  
Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- **VOC (2010/75/CE)** 3 %

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

### SECTION 16: Autres informations

#### 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

WAXOYL AG

4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 11 / 12

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

### Méthode de classification

Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)

WAXOYL AG  
4054 Basel

Date d'émission 02.08.2019, Révision 24.06.2019

Version 07. Remplace la version: 06

Page 12 / 12

**Positions modifiées**

SECTION 3 ajouté: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one  
SECTION 2 supprimé: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
SECTION 2 supprimé: DANGER  
SECTION 2 supprimé: H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
SECTION 2 supprimé: Eye Dam. 1  
SECTION 2 supprimé: H315 Provoque une irritation cutanée.  
SECTION 2 supprimé: Skin Irrit. 2  
SECTION 2 ajouté: Eye Irrit. 2  
SECTION 2 ajouté: point d'exclamation  
SECTION 2 ajouté: ATTENTION  
SECTION 2 ajouté: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
SECTION 2 supprimé: corrosion  
SECTION 2 ajouté: P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
SECTION 2 ajouté: P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
SECTION 2 supprimé: P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
SECTION 2 supprimé: P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
SECTION 4 ajouté: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
SECTION 7 ajouté: Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.  
SECTION 7 ajouté: Protéger du gel.  
SECTION 8 supprimé: Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)  
SECTION 8 ajouté: Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.  
SECTION 9 supprimé: jaunâtre  
SECTION 9 ajouté: vert  
SECTION 11 supprimé: Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Copyright: Chemiebüro®

